

BULLETIN D'INSCRIPTION ET ATTESTATION
PROFESSIONNEL, PERSONNE MORALE OU ASSOCIATION

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom.....

Représentant la société ou association.....

Adresse siège social.....

Code postal..... Ville

Fonction.....

Adresse représentant.....

Code postal..... Ville.....

Tel.....

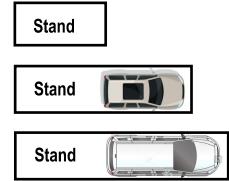
E-mail.....

Pièce d'identité N° délivrée le.....

Par.....

RESERVE : noter le nombre d'emplacements souhaité

- Emplacement de 4 ml sans voiture
- Emplacement avec une voiture de 8 ml
Petit ou moyen gabarit-inadapté gros gabarit
- Emplacement de 10 ml avec une voiture
Gros gabarit type SUV ou + 4,5M de longueur



Pour plusieurs voitures ou fourgon se renseigner au 07 87 32 31 26

REGLE à l'association une participation aux frais d'organisation de :

10€ emplacement sans voiture, 20€ emplacement une voiture petit et moyen gabarit, 25€ emplacement une voiture gros gabarit

- Ci-joint chèque à l'ordre de Lorry-lès-Metz Loisirs de
- En espèces

€
€

DECLARE SUR L'HONNEUR avoir pris connaissance et accepter le règlement de la brocante et m'engage à ne vendre que les produits listés ci-dessous.

Liste des produits mis en vente

.....
.....
.....

Fait à..... le.....

Signature obligatoire



Le 17 Mai 2026
à LORRY-lès-METZ

21 ème BROCANTE



Organisateur : Lorry-lès-Metz Loisirs

Contacts : lorrylesmetz-loisirs@orange.fr
07 87 32 31 26

Pour vous inscrire

PARTICULIERS :

1. En ligne : www.payasso.fr/lorry-loisirs/brocante
2. Ou bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de la pièce d'identité recto-verso et du paiement en chèque ou espèces .

PROFESSIONNELS - ASSOCIATIONS - PERSONNES MORALES :

Bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de la pièce d'identité recto-verso et du paiement en chèque ou espèces .

Brocante de Lorry-lès-Metz
Ghislaine FOUBET
27 route de Vigneulles
57 050 LORRY-lès-METZ

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte

Règlement de la brocante du 17 mai 2026 à LORRY-LES-METZ

Lieu : Le Beau Site à LORRY-LES-METZ

Arrivée et départ exposants : Accueil de 6H à 7H45 et remballage à partir de à 16H ;

La circulation motorisée est interdite dans le périmètre de la brocante de 7H45 à 16H ;

Inscriptions : Bulletins distincts pour les particuliers et les professionnels, les personnes morales et les associations ;

Particuliers : Sont admis à la vente les objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce). Les denrées alimentaires sont interdites.

Professionnels, Personnes morales, Associations : Admis les professionnels de la brocante, de l'artisanat, de la vente de produits du terroir, les confiseurs et les glacières. Autres professionnels exclus. Une liste des produits proposés à la vente doit être fournie à l'inscription. Toute fausse déclaration entraînera l'expulsion de la brocante.

La vente ou l'échange d'armes et d'animaux vivants sont interdits pour Tous ;
L'inscription est validée par l'organisateur à réception des dossiers complets. Toute inscription validée est définitive et aucun remboursement ne pourra être réclamé ;

Attribution des emplacements faite par ordre de réception des inscriptions dans la limite des places disponibles ;

Exclusivité : L'organisateur se réserve l'exclusivité de la restauration, pâtisserie, viennoiserie et buvette ;

Responsabilité : L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans le périmètre de la brocante. Les animaux doivent être tenus en laisse ;

Gestion des déchets : Les exposants sont tenus de respecter les propriétés privées et le domaine public. Lors de leur départ, ils sont priés de récupérer leurs invendus et de laisser leur emplacement propre. L'association fournit un sac poubelle pour les déchets qu'ils pourront déposer dans la benne installée à cet effet ;

Toilettes : L'association met deux WC à disposition des exposants et du public ;

Droit à l'image : Du fait de son inscription, le participant donne autorisation à l'association pour utiliser toutes photos ou images relatives à l'événement dans le cadre de sa promotion ;

En cas de non respect du règlement, l'organisateur pourra prendre toutes les mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Brocante du 17 mai 2026 à LORRY-LES-METZ

BULLETIN D'INSCRIPTION ET ATTESTATION **PARTICULIER**

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville

Tel.....

E-mail.....

Pièce d'identité N°..... délivrée le.....

Par.....

RESERVE : noter le nombre d'emplacements souhaité –cumul possible-



Emplacement de 4 ml sans voiture



Emplacement de 8 ml avec une voiture
Petit et moyen gabarit –inadéquat gros gabarit



Emplacement de 10 ml avec une voiture
Gros gabarit type SUV ou + 4,5M de longueur



Pour plusieurs voitures ou fourgon se renseigner au 07 87 32 31 26

REGLE à l'association une participation aux frais d'organisation :

10€ emplacement sans voiture, 20€ emplacement avec une voiture petit ou moyen gabarit, 25€ emplacement avec une voiture gros gabarit

- Ci-joint chèque à l'ordre de Lorry-lès-Metz Loisirs de
- En espèces

€
€

DECLARE SUR L'HONNEUR ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile (article L310-2 code commerce et R321-9 code civil)

DECLARE avoir pris connaissance et accepter le règlement de la brocante.

Fait à..... le.....

Signature obligatoire